

COURAGE CIVIL.—HONNEUR.—PATRIE.—LIBERTÉ.—PROGRÈS.
GAIÉTÉ.—SANTÉ.—BIEN-ÊTRE.—SAVOIR.

LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS
ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

N. AUBIN, Rédacteur.
Wm. H. ROWEN, Imprimeur.

No. 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'an-
née en vol. se compose de 36 numéros et se divise en trimestres du 31, sans être
pour l'honnê. — Le Prix d'abonnement est de \$1 piastres par année payable trimestre-
ment d'avance.—On un reçoit pas de souscription pour moins de six mois.— Le
prix du port par la poste est une piastre pour toute la province. Toute communi-
cation, demande ou réclamation devrait être adressée.—On insère gratuitement
les nouvelles d'intérêt public; ceux de nature personnel ou
privé ne seront admis que moyennant rétribution de 2 sous par ligne.

Prix des Annonces. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre.
Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante est continuée
jusqu'à six autres.

PRIMES. On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces
au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix piastres ont droit en
outre à deux copies d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux
aucteurs; à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

Mélanges Littéraires.

La mère en permission de lecture et d'écrit.

LE LOUIS DU DIABLE.

Il y avait, en 1828, à l'entrée du village de
Crausac du département de l'Avignon, une ferme
dont les fenêtres et la porte restaient constamment
closes. Si quelque voyageur en se rendant aux
montagnes de Fontaine et de Bagner, dans un
désert pour une maison où elle se tenait, et
bien sûr, n'était point habillée, et restait dessem-
blant à ce complet abandon, les paysans interrogés
se répandaient qu'avec une réputation vint et di-
saient à voix basse :

— C'est le gars du diable.
— On n'aurait pu recevoir des documents
plus complets à ce que les questions faites à ces
montagnes de Fontaine et de Bagner, dans un
désert à l'entrée de ce pays terrible.

Les événements qui s'étaient passés dans le logis
du diable étaient du reste bien de nature à inspirer
la terreur.
En 1807, la ferme du Bisconnet appartenait à
une famille composée de cinq personnes : Pierre
l'indolent, fermier qui passait son temps dans le
pays, s'était marié avec une femme, ses deux fils,
et une nièce d'une grande beauté. Il avait voulu
marier cette nièce à l'un de ses garçons, jeune
homme intelligent et dont la bonne mine et l'ex-
cellent caractère savaient se faire remarquer.
Mais Jean venait de tuer un bœuf, avait
pris un mauvais numéro et se voyait obligé de
partir comme esclave.

À cette époque, il fallait des sommes considéra-
bles pour trouver un remplaçant, et ce remplaçant
ne dispensait pas d'autres de tout service mili-
taire. Jean allait donc se voir, sans peu de se-
maires obligé de quitter Crausac et sa cousine
Marie, qu'il aimait éperdument : son père toucha
préventivement malade. Le vieillard ne se fit point
rien sur le danger de sa maladie et comprit
qu'il ne lui restait plus que peu de temps à vivre.
Il rassembla sa famille autour de son lit et, rap-
pelant les projets d'union qu'il avait formés
pour Marie et pour Jean, il ajouta que ces projets
allaient pouvoir se réaliser.

— Je ne regrette point la vie, dit-il, puisque ma
mort me permet de laisser à mes enfants et à ma
nièce un protecteur comme toi, Jean. Tu vas
trouver fils aimé de votre, et partant tu n'as
droit à l'exemption du service militaire. Je veux
que, dans quinze jours, tu deviennes le mari de
ma nièce. Quant à mon frère Jacques il est aveugle,
malade et régulier de notre ferme : il partira
quand elle sera prête pour l'armée, et gagnera des
épaulètes.

Jacques, debout et appuyé contre une colonne
de lit de son père, écoutait avec un calme appa-
rent les dispositions qui changeaient sa destinée
et dérisoires les projets qu'il entendait tout à
l'heure encore : mais son père, en jetant les yeux
sur son fils, se pencha vers lui et dit à voix basse
à son fils : — Tu n'as rien de mieux à me proposer
— Jacques, dit-il et levait la main sur son front,
Jacques, soviens-toi que Dieu regarde ce que tu

fais, et que du haut du ciel je veillerai sur ton frère
et sur toi. — Jacques, dit-il, et levait la main sur son front,
Jacques, soviens-toi que Dieu regarde ce que tu

— Ça, j'ai lu dans ton cœur.
Il étouffait en parlant ainsi : ces redoutables
émotions avaient épuisé ses forces et brisé les liens
qui retenaient l'âme au corps.

Tandis que son frère Jean, sa mère et sa cou-
sine pleuraient sur les restes inanimés du fermier
Jacques, le cœur serré et le front brûlant, restait
toujours là debout près du lit, en proie au déses-
poir et à la rage.

Jacques aimait Marie, et en voyant son frère
périr à partir pour l'armée, vœu se qu'il

— Jean, sous les drapeaux, n'excipant, comme
la loi le veut, du service militaire. — Une fois élon-
né de Crausac, Dieu sait quand il y reviendra.
En supposant que les bulles d'épargne, l'absence,
et un autre genre de vie lui feront oublier sa fian-
cée. Il l'aima bien que la jeune fille fût comme son
oncle. — Il lui sera plus là, et moi je ne la
quitterai point; elle finira par m'aimer, je l'espère.
— Jacques, j'aurai la riche dot, et moi père me cédera
la ferme du Bisconnet.

Mais la mort du vieux fermier changeait ces
espérances et démentait tout. Jacques se voyait
obligé de devenir soldat dans un an, et l'idée de
se soumettre à la discipline l'épouvantait plus en-
core que celle d'entendre les boulets siffler à ses
oreilles. Cependant, il se sentait légitime quand il
se plaçait, en imagination, devant une batterie
qui jetait le carnage, au milieu d'un épouvantable
bruit. — Que lui ne pleurant pas la mort de son
père, il lui manquait.

Pendant la veillée ténébreuse et tandis qu'il suivait
le cercueil au cimetière, Jacques ne put point une
seule larme dans les yeux. Mille pensées fatales,
fermement dans son cerveau : il lui semblait
qu'un démon de l'été appuyé sur son épaule, le
vrais conseil. Quand il fut revenu de l'enterre-
ment, suivant la coutume du pays, on trouva la
table servie et le diner prêt. La veuve du fermier
conduisit à son fils Jean, le prit par la main, le
bâta tout de suite, et le conduisit ordinairement au
service. Puis elle fit signe à Marie et à Jacques
de se rendre à la messe et de se rendre à l'église.
— Les malices du logis sont, désormais, Jean
dit-elle. — À commencer par moi, tous les autres
membres de la famille ne sont plus que des servi-
cables et leurs devoirs d'obéissance comme ils la de-
voient à celui qui leur a donné la vie. — Marie,
Madame Jean, recitez le De profundis, et jurez-
vous de *De profundis* à l'intention de votre père.

Tout le monde s'agenouilla; les frères de Jacques
restèrent seules immobiles et muettes. Il
fassa la nuit sans dormir et à errer dans les
champs. Quand il arriva, le matin, il trouva sa
cousine occupée à coudre des étoffes de deuil et à les
à faire couler par les ouvertures. Marie travaillait
devant suspendre son deuil, pendant un seul jour,
le jour de son mariage avec Jean.

Par un mouvement irrésistible de rage, Jacques
saisit l'étoffe, la mit en pièces et la foula aux
pieds.

— C'est une infamie ! s'écria-t-il quand il eut
recouvert un peu de raison ! c'est une infamie que
de souger à des noces en l'honneur d'un cercueil !

— Jacques, dit la mère tout bas à son fils, Jacques,
j'ai entendu la dernière parole que vous a
dite votre père à son lit de mort !

Le jeune homme tressaillit et jeta à sa mère un
regard plein de haine et de menace.
— Je suis un être sans famille, ni affec-
tion, ni pitié, je ne suis que de la chair et du sang,
c'est à dire à qui je suis dévoué à mourir, et à
mourir avec elle.

— En proférant ces paroles, il prit un contenu et
se dirigea vers Fontaines.
Fontaines est une montagne qui s'élève à peu
de distance de Crausac, entre le Lot et l'Avignon.
Haute de cent trente-trois mètres, on voit, à mi-
côte, une grande crevasse de forme allongée.
Cette crevasse se forme dix-huit cratères. Pen-
dant le jour, le feu qui couve dans ce volcan,
reste invisible à la nuit, tout paraît calmement.
Pas approché de ce lieu de désolation, la terre est
à la température de six degrés au-dessous de zéro.
On plonge dans une sorte d'enfer dont les créatures
semblables à du fer rouge, se succèdent à perte
de vue, et regardent le souffre même pen-
sant à perdre la vie pour ce jour.

Des les approches de ce volcan, le soleil, pen-
sant à ne pas aller chercher du soleil, perd
de sa chaleur et se refroidit. On entend dans les
démontés, on s'agit, on s'agit, on s'agit, on s'agit,
abandonnés du ciel, pour vouloir voir le Lot
à l'égard du mal, y trouvent les moyens de cou-
rre les yeux qu'ils forment, et qui Satan accomplit
procher de l'abîme, la tête couverte, un pied
sur un bâton à la main. On jette le bâton dans
le trou incandescent. On crie :

— Tu sais ce que je veux, veux-tu ?
Si le bâton s'enflamme, l'esprit du mal accepte
le traité; et l'on peut être sûr de réussir dans les
projets dont on désire l'accomplissement. Mais
hélas ! en revanche, vingt-cinq ans après, jour
pour jour, heure pour heure, minute pour minute,
il faut attendre à mourir et à devenir la proie de
l'inférieur éternel.

C'est pareil entre ce que Jacques voulait ! C'est
pour cela qu'il gravissait Fontaines, un bâton à
la main. Sa mère crut qu'il méditait des pensées
de suicide, et courut contre ses suppositions
son effort à se rendre à l'abîme, un pied sur
les traces de son frère.

Jacques avait près d'une demi-heure d'avance
quand l'ainé parvint à l'apex. Le misérable,
souffrant, épuisé, un bâton et debout près du
trou.

— Non mon frère, je veux, veux-tu ?
— Jacques tourna la tête, vit son frère, et jeta
sur lui un regard farouche.